

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

Haute - Vienne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SAINT JEAN LIGOURE

Nombres de membres :

Afférents au conseil	En exercice	Présents	Procurations
15	15	9	3

Séance ordinaire du 2 octobre 2021

Date de la convocation :

27 septembre 2021

L'an deux mille vingt et un et le deux octobre à dix heures
le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué,
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de
ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier MARCELLAUD

Date d'affichage :

27 septembre 2021

Présents : Mesdames CHEYRONNAUD, BOUILHAGUET et DELL'ISOLA
Messieurs MARCELLAUD, FENET, DE JESUS, LEBRAUD, VIGNAUD et
REYROLLE

Procurations : de B. THORREE à D. MARCELLAUD, de E. COIFFE à N. DE JESUS,
et de F. PIDEILL à C. CHEYRONNAUD

Objet de la délibération :

Subventions CD 87/

Programme voirie 2022 - GRVC

Monsieur le Maire indique au Conseil que les tronçons de la voirie communale les plus abîmés doivent être remis en parfait état.

Il présente un devis de l'entreprise GERY&CO qui s'élève à la somme de 82 043.40€ HT soit 98 452.08 € TTC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte ce projet et sollicite pour ce faire une subvention d'un montant aussi élevé que possible auprès du Conseil Départemental de la Haute-Vienne.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme en mairie le 4 octobre 2021.

Le Maire,

Didier MARCELLAUD

